

**Familles Rurales Association du Pays de Pergaud
Recrute**

**Un directeur adjoint ACM permanent (H/F)
Secteur Valdahon**

- **Familles Rurales** est une association reconnue d'utilité publique qui agit en faveur des familles sur tout le territoire, en milieu rural et périurbain. Pluraliste, indépendant et laïc, elle porte un projet humaniste et social fondé sur la famille, les territoires et la vie associative. Ses actions se fondent sur ces valeurs : la responsabilité, le respect des différences, la solidarité, l'accueil et le soutien des plus fragiles, la participation et l'engagement dans la société.

- **Description du poste** : Vous interviendrez dans un accueil de loisirs ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h30 avec des enfants âgés de 3 à 12 ans. Vous travaillerez avec la direction et la seconderez. En collaboration avec l'équipe pédagogique, vous veillerez à la bonne prise en charge des enfants au sein de l'établissement. Vous mettrez en place des animations en lien avec le projet pédagogique et le projet de l'année. Vous participerez également à la propreté et au rangement de l'établissement. Sans que cette liste soit exhaustive, le/la directeur(trice) adjoint(e) d'ACM conduit les activités suivantes :
 - situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif,
 - conduire un projet pédagogique en référence au projet éducatif,
 - diriger les personnels,
 - assurer la gestion de l'accueil,
 - développer les partenariats et la communication.Vous assurerez aussi la gestion et l'organisation de l'Action Jeunes (tous les vendredis soir de 19 à 22h en semaine scolaire, une sortie à chaque vacances scolaires et un camp au mois de juillet).

- **Type de poste** en CDI

- **Durée hebdomadaire de travail** : temps partiel (82%)

- **A pourvoir** le 04 avril 2023

- **Employeur** : Association Familles Rurales Pays de Pergaud

- **Conditions de travail** :
 - Travail en journée et dans les locaux de la structure
 - Horaires effectués par planning hebdomadaire fixe : travail sur les 36 semaines scolaires + sur 8 semaines de vacances (une en février, une en avril, cinq en juillet-août et une en octobre)

- **Salaire horaire brut** selon convention collective Familles Rurales : 12,28€

- **Diplôme requis** : **BAFA/BAFD/DEJEPS / BPJEPS ou équivalence**

- **Autres** : permis B souhaité

Si cette offre vous intéresse :
**Envoyer CV et lettre de motivation à
audrey.kuhn@famillesrurales.org
avant le 01/05/2023**

Retrouvez nos offres d'emploi sur :

www.facebook.com/Famillesrurales25/ ou www.famillesrurales.org/franche_comte/

Familles Rurales

Association loi 1901, agréée et habilitée pour son action :

- famille	- jeunesse	- loisirs
- éducation	- conseil conjugal et familial	- vie associative
- santé		- formation